



peut-on annuler une caution bancaire

Par **ticha85**, le **08/09/2012** à **12:46**

Ayant signé une caution pour un compte bancaire de mon mari à hauteur de 15245 euros qu'il n'a pas respecté, la banque s'est retournée contre moi. Depuis 2 ans et demi je verse à un huissier 30 euros par moi car petit budget. Rien à faire du côté de mon ex mari qui reste invisible! existe-t-il une faille de la banque pour annuler ce cautionnement? où des avocats spécialisé dans ce domaine? merci de vos réponses
gigi

Par **youris**, le **08/09/2012** à **14:37**

bjr,
impossible de répondre sans voir le document que vous avez rempli pour être caution.
je ne pense pas que la banque se satisfasse longtemps de 30 € par mois pour une dette de 15245 € (40 ans de remboursement) ce qui signifie que vous ne rembourserez jamais la dette qui continue à augmenter avec les intérêts.
cdt

Par **ticha85**, le **09/09/2012** à **11:13**

bonjour youris

Je pense aller voir un avocat juriste pour avoir des réponses, mais cela va me coûter.

une autre question je suis actuellement en colocation avec un ami, qui m'héberge, suite à la liquidation judiciaire de la société de mon ex où j'ai perdu ma maison pour combler ces dettes car nous étions en procédure de divorce, et le jugement a été rendu après sa liquidation donc marié sous le régime de la communauté et bien j'ai tout perdu.

Reste cette caution qui n'a pas été prise en compte dans la liquidation

J'ai tout vendu meubles, vaisselles, biblots, je suis partie avec ma voiture et mes fringues, et ma fille encore étudiante. suite à des avis avant saisie je voudrais savoir si l'huissier est en droit de saisir ce qui appartient à mon coloc, rien ne m'appartient toutes factures est en son nom
Merci

Par **youris**, le **10/09/2012** à **13:30**

bjr,
la saisie vous concernant ne peut se faire que sur ce qui vous appartient.
si votre ami a les factures de ce qui lui appartient, l'huissier ne pourra rien saisir.
mais l'huissier peut faire des saisies sur votre compte en banque ou vos rémunérations.
cdt

Par **ticha85**, le **26/10/2012** à **16:38**

j'aimerais avoir des adresses d'avocats spécialisés dans les problemes de cautions
Est ce que n'importe quel avocat pourrait me défendre?

merci